

17. DISPARITÉS RÉGIONALES DE SPÉCIALISATION

La spécialisation régionale varie beaucoup selon les pays de l'OCDE. On la mesure par le rapport entre le poids d'une branche d'activité dans une région et son poids dans l'ensemble du pays. On dit qu'une région est spécialisée dans une branche d'activité lorsque l'indice est supérieur à 1 et qu'elle ne l'est pas lorsque l'indice est inférieur à 1. On ne dispose de données régionales comparables sur l'emploi par branche d'activité dans 25 pays de l'OCDE que pour l'économie réelle et les services marchands (le secteur financier et les branches dont la production est essentiellement non marchande comme l'administration publique, l'éducation, la santé et la défense ont été laissées de côté).

En 2005, près de 90 % de l'emploi total de la zone OCDE dans l'économie réelle et les services marchands se concentraient dans cinq grands secteurs d'activité. Le commerce de gros et de détail en absorbait plus d'un quart, les activités de fabrication (subdivisées en 14 catégories de classement) et le secteur immobilier, locations et services aux entreprises, plus de 20 %, et la construction et le secteur hôtels et restaurants, 10 % chacun.

Le degré de spécialisation dans le secteur du commerce de gros et de détail variait beaucoup selon les régions : la Turquie, les États-Unis, l'Espagne et l'Allemagne enregistraient les plus amples variations régionales et une valeur d'indice comprise entre 1.5 et 1.7 dans la région la plus spécialisée (graphique 17.1).

La spécialisation régionale varie davantage dans certaines activités que dans d'autres. La dotation en ressources naturelles joue un rôle important dans certaines activités manufacturières, par exemple, tandis que le climat et l'environnement peuvent faciliter le développement des infrastructures de tourisme ainsi que des services de transport.

Dans le secteur hôtels et restaurants, les variations régionales de l'indice de spécialisation atteignaient leur plus grande ampleur en Allemagne, au Mexique, en Turquie, au Portugal, en Italie et en Espagne, alors qu'elles étaient minimales en Islande, aux Pays-Bas et en Belgique (graphique 17.2).

Le secteur de la construction affichait dans l'ensemble assez peu de disparités régionales en termes de spécialisation. À l'exception de la Turquie, où la région d'Ankara enregistrait un indice de spécialisation de 3.6, dans tous les autres pays l'écart entre la région la plus spécialisée et la région la moins spécialisée était inférieur à 1.5 (graphique 17.3).

En 2005, c'est au Mexique, aux États-Unis, en Turquie et en République tchèque que l'indice de spécialisation dans le secteur immobilier, locations et services aux entreprises se caractérisait par les écarts les plus importants entre les régions (graphique 17.4).

Dans près d'un tiers des pays de l'OCDE, la différence entre la région la plus spécialisée et la région la moins spécialisée dans le secteur des activités de fabrication était au minimum de 1 (cartes 17.5-17.7). Le tableau 17.8 indique le degré de spécialisation des régions de l'OCDE dans certains sous-secteurs des activités de fabrication.

Définition

La spécialisation régionale dans une branche d'activité se mesure par le rapport entre la part de cette activité dans l'emploi d'une région et sa part dans l'emploi total du pays (indice de Balassa-Hoover; voir la définition à l'annexe C). Si l'indice est supérieur à 1, la spécialisation régionale est plus forte que la spécialisation nationale, et inversement s'il est inférieur à 1.

Les branches d'activité sont définies selon la Classification internationale type des industries (CITI) Rév. 3.1. On ne dispose de données régionales comparables à un niveau de classement comportant 20 secteurs que pour l'économie réelle et les services marchands. En sont donc exclus le secteur financier et les activités dont la production est essentiellement non marchande comme l'administration publique, l'éducation, la santé et la défense.

Source

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>, Statistiques régionales.

Annexe B : Sources et description des données.

Années de référence et niveau territorial

1995-2005; TL2

Informations complémentaires

Registre des classifications des Nations Unies, <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/>.

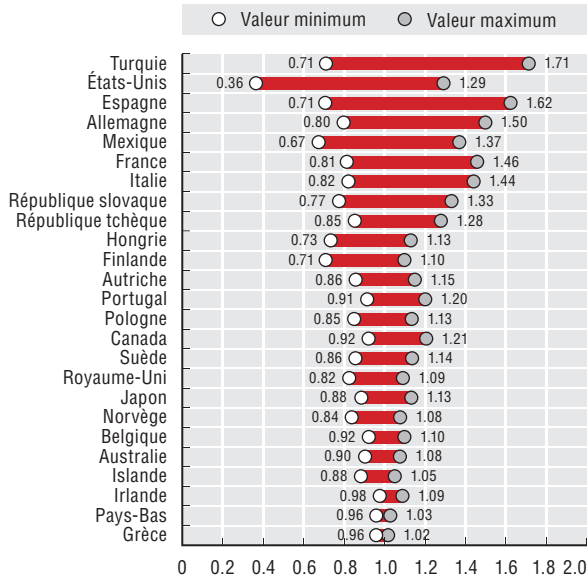
Notes des graphiques

Graphiques 17.1 à 17.4 : Dernière année connue : Australie et Canada (2007); Japon (2006); Belgique et Pays-Bas (2004); Mexique (2003); Turquie (2002).

17. DISPARITÉS RÉGIONALES DE SPÉCIALISATION

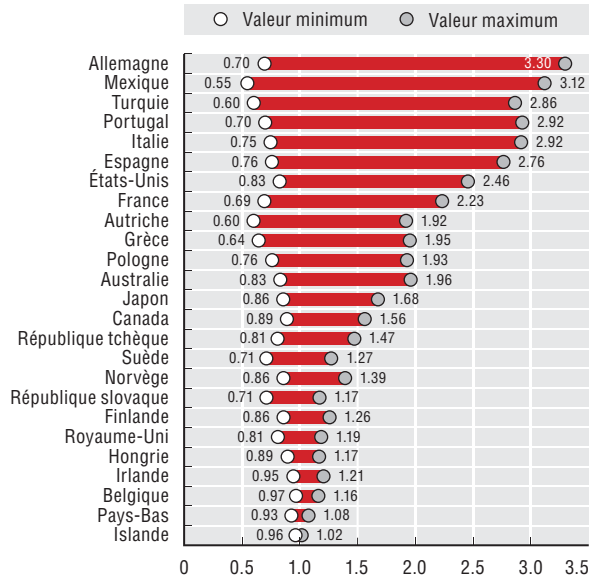
17.1 Fourchette de variation du degré de spécialisation des régions de niveau TL2 dans le secteur du commerce de gros et de détail, 2005

En 2005, la Turquie affichait les plus grandes disparités régionales de spécialisation dans le secteur du commerce de gros et de détail.



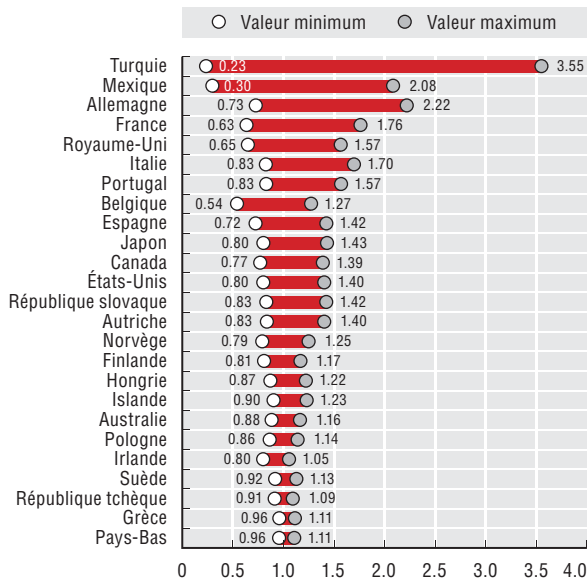
17.2 Fourchette de variation du degré de spécialisation des régions de niveau TL2 dans le secteur hôtels et restaurants, 2005

En 2005, c'est en Allemagne et au Mexique que l'on observait le degré de spécialisation régionale le plus élevé dans le secteur hôtels et restaurants.



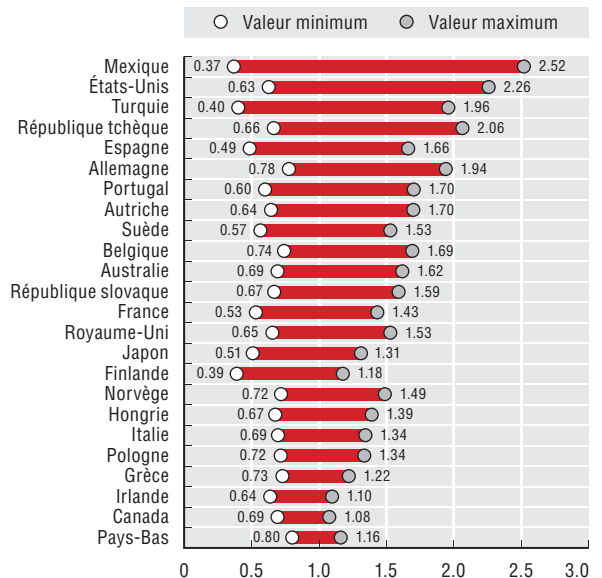
17.3 Fourchette de variation du degré de spécialisation des régions de niveau TL2 dans le secteur de la construction, 2005

En 2005, la Turquie, le Mexique et l'Allemagne étaient les pays où l'indice de spécialisation régionale atteignait ses niveaux les plus élevés dans le secteur de la construction.



17.4 Fourchette de variation du degré de spécialisation des régions de niveau TL2 dans le secteur immobilier, locations et services aux entreprises, 2005

La spécialisation dans le secteur immobilier, locations et services aux entreprises présentait les plus fortes disparités régionales au Mexique et aux États-Unis.



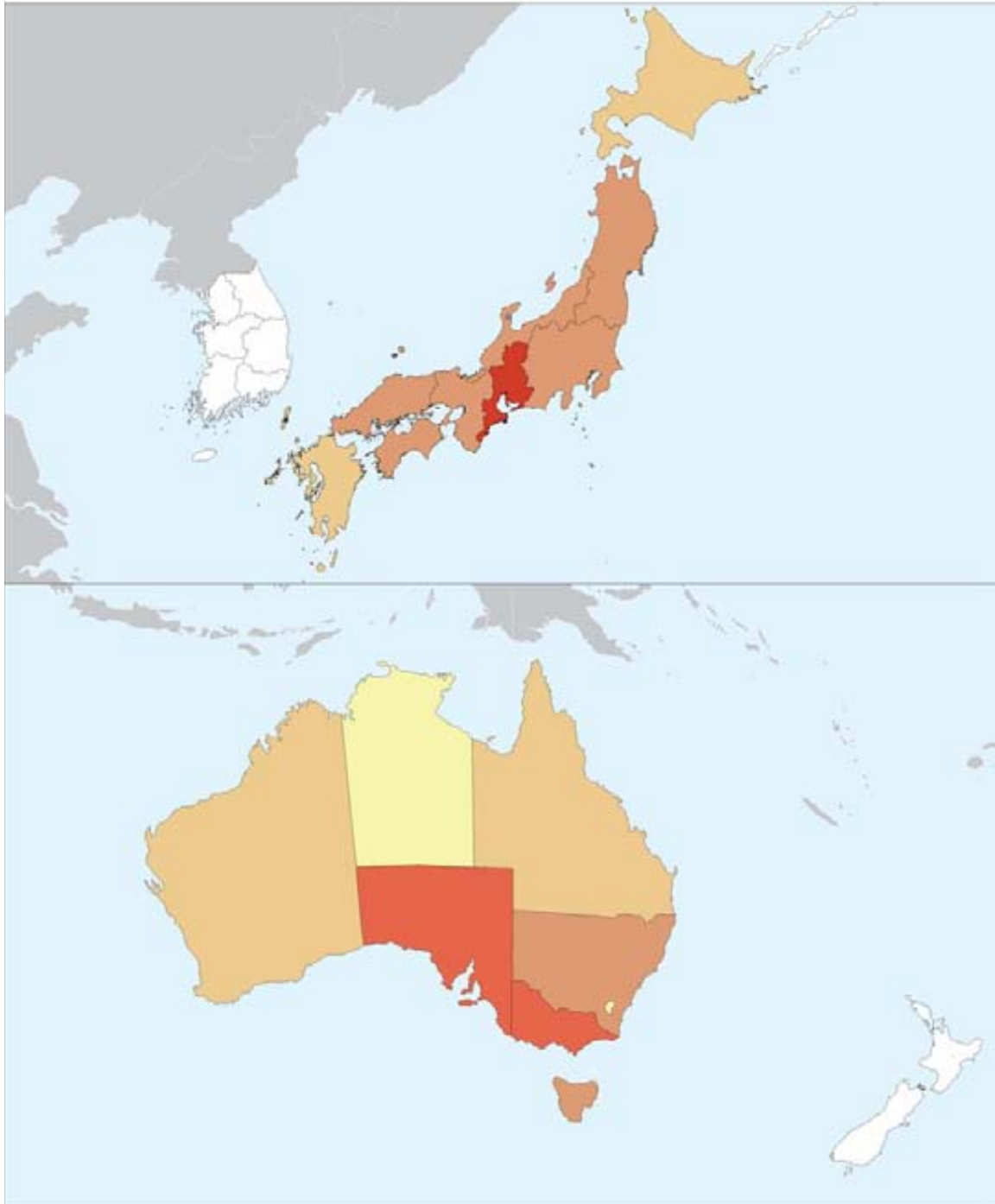
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/551545876383>

17. DISPARITÉS RÉGIONALES DE SPÉCIALISATION

17.5 Spécialisation régionale : Asie et Océanie

Indice de spécialisation dans les activités de fabrication, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 1.5
- Entre 1.3 et 1.5
- Entre 1.2 et 1.3
- Entre 0.9 et 1.2
- Entre 0.5 et 0.9
- Inférieure à 0.5
- Données non disponibles

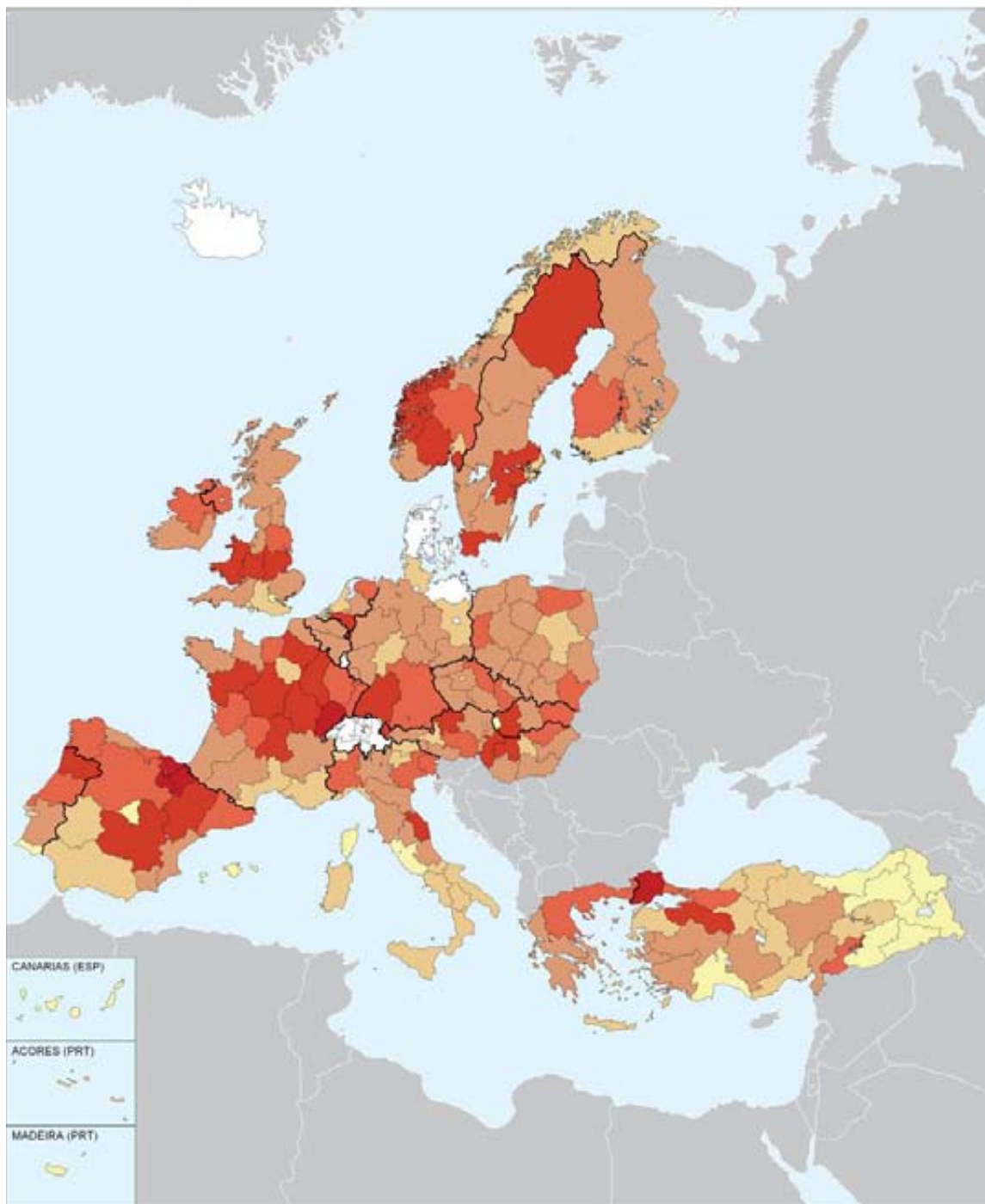


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552523623774>

17.6 Spécialisation régionale : Europe

Indice de spécialisation dans les activités de fabrication, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 1.5
- Entre 1.3 et 1.5
- Entre 1.2 et 1.3
- Entre 0.9 et 1.2
- Entre 0.5 et 0.9
- Inférieure à 0.5
- Données non disponibles



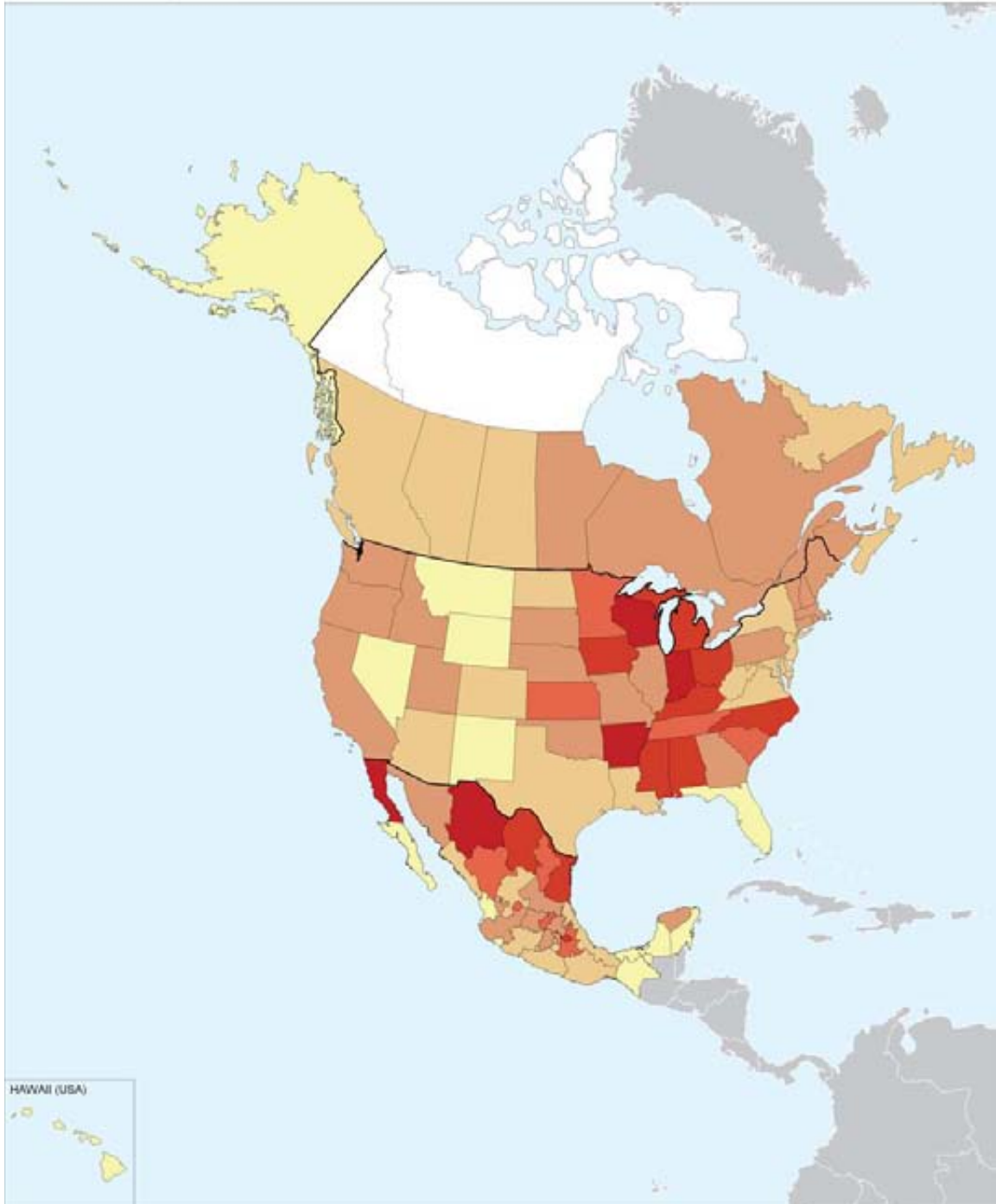
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552523623774>

17. DISPARITÉS RÉGIONALES DE SPÉCIALISATION

17.7 Spécialisation régionale : Amérique du Nord

Indice de spécialisation dans les activités de fabrication, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 1.5
- Entre 1.3 et 1.5
- Entre 1.2 et 1.3
- Entre 0.9 et 1.2
- Entre 0.5 et 0.9
- Inférieure à 0.5
- Données non disponibles



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552523623774>

Spécialisation régionale et taille des branches d'activité dans les pays de l'OCDE

L'indice de spécialisation rapporte la part que représente une branche d'activité dans l'emploi d'une région à la part de cette même branche d'activité dans l'emploi total du pays. Une région est considérée comme spécialisée dans une branche d'activité lorsque la valeur de l'indice est supérieure à 1.

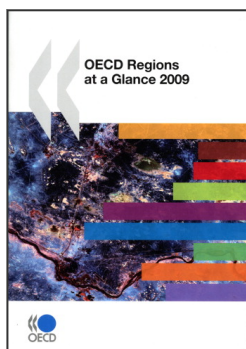
Le tableau 17.8 présente la liste des régions de l'OCDE de niveau TL2 les plus spécialisées dans les 20 secteurs de l'économie réelle et des services marchands correspondant au niveau de classement retenu. En 2005, le Campeche (Mexique) était la région la plus spécialisée dans les activités extractives (avec un indice de spécialisation de 15.7); trois régions turques, les plus spécialisées dans les activités manufacturières traditionnelles : Trébizonde (produits alimentaires), Kastamonu (produits du bois) et Zonguldak (produits métallurgiques de base). La Baja California Norte (Mexique) était la région la plus spécialisée dans le secteur de haute technologie « équipement électrique et optique », tandis que le District of Columbia (États-Unis) et la région d'Aland (Finlande) étaient les plus spécialisés dans les services à forte intensité de connaissance, dans les secteurs « immobilier, locations et services aux entreprises » et « transports, entreposage et communications » (pour une description complète des variations régionales de l'emploi dans le secteur de haute technologie et dans celui des services à forte intensité de connaissance, voir le chapitre 7) (tableau 17.8).

Outre le degré de spécialisation d'une région dans telle ou telle activité, la part de cette activité dans l'emploi régional donne une idée du parti que l'économie régionale, concentrée autour d'un secteur particulier, peut tirer des interactions entre les entreprises et de leurs retombées. Ainsi, près de 70 % des salariés du District of Columbia (États-Unis) travaillent dans l'immobilier, les activités de location et les services aux entreprises, contre 20 % dans l'État de Quintana Roo (Mexique). Dans la région d'Agri (Turquie), le commerce de gros et de détail et la réparation d'automobiles et de biens personnels et domestiques représentent près de 64 % de l'emploi, et dans la région d'Aland (Finlande), les transports, l'entreposage et les communications, 50 % (tableau 17.8).

17.8 Régions de niveau TL2 les plus spécialisées et part de l'emploi par secteur, 2005¹

Secteur	Région la plus spécialisée (indice de spécialisation)	Part du secteur dans l'emploi régional total (%)	Deuxième région la plus spécialisée (indice de spécialisation)	Part du secteur dans l'emploi régional total (%)
Activités extractives	Campeche (15.7) – Mexique	13.51	Wyoming (14.9) – États-Unis	12.47
Produits alimentaires, boissons et tabac	Trabzon (4.8) – Turquie	27.22	Arkansas (3.4) – États-Unis	5.82
Textiles, articles d'habillement et tannage des cuirs	Vorarlberg (6.1) – Autriche	6.21	North Carolina (4.3) – États-Unis	3.15
Production de bois et d'articles en bois et en liège sauf meubles	Kastamonu (4.9) – Turquie	7.79	Oregon (4.4) – États-Unis	2.76
Fabrication de papier/carton et d'articles en papier/carton	Maine (4.3) – États-Unis	2.09	Sør-Østlandet (4.1) – Norvège	2.39
Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	Karnten (2.7) – Autriche	0.86	Vorarlberg (2.7) – Autriche	0.85
Fabrication de combustibles, produits chimiques, articles en caoutchouc et matières plastiques	Auvergne (3) – France	10.71	Kocaeli (2.8) – Turquie	9.38
Fabrication de produits minéraux non métalliques	Swietokrzyskie (3.2) – Pologne	5.54	Manisa (3) – Turquie	7.97
Fabrication de produits métallurgiques de base	Zonguldak (10.7) – Turquie	15.23	Asturias (7.1) – Espagne	3.90
Fabrication d'ouvrages en métaux, sauf machines et matériel	Franche-Comté (3.1) – France	9.11	Pais Vasco (2.9) – Espagne	8.16
Fabrication de machines et matériel n.c.a.	Pais Vasco (3.3) – Espagne	4.85	Navarra (3.2) – Espagne	4.69
Équipement électrique et optique	Baja California Norte (5.5) – Mexique	16.08	Chihuahua (4.3) – Mexique	12.49
Fabrication de matériels de transport	Michigan (5.5) – États-Unis	7.15	Indiana (4.7) – États-Unis	6.15
Activités de fabrication n.c.a.; récupération	Border, Midlands and Western (4.7) – Irlande	1.29	Kayseri (3.6) – Turquie	8.51
Production et distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	Lazio (5) – Italie	3.83	Erzurum (3.6) – Turquie	6.95
Construction	Ankara (3.6) – Turquie	15.85	Mecklenburg-Vorpommern (2.2) – Allemagne	7.82
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules à moteur et de biens personnels et domestiques	Agri (1.7) – Turquie	63.80	Ciudad Autónoma De Melilla (1.6) – Espagne	39.85
Hôtels et restaurants	Mecklenburg-Vorpommern (3.3) – Allemagne	21.32	Quintana Roo (3.1) – Mexique	26.61
Transports, entreposage et communications	Aland (4.1) – Finlande	50.66	Distrito Federal (2) – Mexique	12.54
Immobilier, locations et services aux entreprises	Quintana Roo (2.5) – Mexique	18.46	District of Columbia (2.3) – États-Unis	68.78

1. Branches d'activité telles que définies dans la CITI Rév. 3.1. Dernière année connue pour l'Australie et le Canada (2007), la Belgique et les Pays-Bas (2004), le Japon (2006), le Mexique (2003) et la Turquie (2002). On ne dispose pas de données pour le Danemark, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Disparités régionales de spécialisation », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-21-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.